

# NORD TERRITOIRE

## Associations Les jeunes pousses de l'AS-Rougegoutte progressent Une belle saison pour le football

Les footballeurs de l'AS-Rougegoutte étaient réunis au stade Bergdoll pour l'assemblée générale du club, en présence d'André Schnoebelen, président du District Belfort-Montbéliard et de Guy Miclo, maire de la commune.

L'année écoulée s'est avérée riche avec une activité intense, que ce soit au niveau sportif que pour les manifestations diverses organisées par le club. Les effectifs sont en légère baisse, ce qui est en lien à la non-inscription d'une troisième équipe seniors. Néanmoins, le nombre de dirigeants est en hausse, prouvant un intérêt et un investissement porté au club.

Côté sportif, l'équipe fanion a terminé en assurant son maintien en Ligue régionale. L'équipe 2 a joué la saison de façon sereine. Parmi les déceptions sportives, cette saison ne fut pas une année à coupe, les équipes n'ayant pu franchir les premiers tours sauf en coupe Jonte où Rougegoutte s'in-



■ L'équipe dirigeante en place a été reconduite dans ses fonctions.

cline contre le tenant du titre. Côté fair-play, l'équipe dirigeante a félicité les joueurs car les amendes et cartons sont en baisse pour la seconde année consécutive.

Avec 111 licenciés chez les jeunes, le groupement sous vosgien se porte bien, même si l'AS-Chaux a opté pour se retirer de l'école de football. Grâce à son encadrement de qualité, les jeunes pousses

ont pu progresser et continuer à se faire plaisir sur le terrain, ou en salle. Côté résultats, une belle place en demi-finale de la coupe du District pour les U15 est venue récompenser le travail de tous. Les U11 ont manqué de peu la finale départementale, et les féminines se sont distinguées à l'échelon régional.

Les finances du club sont

saines grâce à l'apport des manifestations qui ont toutes bien fonctionné, sauf le vide-greniers qui a souffert d'une météo désastreuse. Le bilan de la saison devrait être équilibré avec un budget avoisinant les 35 k€.

Avec un tel bilan, l'équipe dirigeante en place a été reconduite dans ses fonctions et espère une saison prochaine pleine de plaisirs sportifs.

## L'école de football garde le cap et se féminise



■ Les féminines visent une nouvelle belle saison sous les couleurs de l'AS-Rougegoutte.

Avec le retrait de l'AS-Chaux du groupement sous-vosgien, les encadrants de l'école de football gardent le cap pour la saison prochaine.

Parmi les changements, les féminines ne joueront pas l'année qui se profile en entente avec l'ASM Belfort. Pourtant, l'expérience menée durant deux ans avait permis à chacune des jeunes filles des deux clubs de réaliser une belle progression : cette année, les féminines ont atteint les finales régionales futsal mais également en football à 8. Pour cette dernière compétition, elles ont terminé 5<sup>e</sup> dans un tournoi relevé regroupant les 12 meilleures équipes régionales. L'une des licenciées du club a même eu l'honneur d'être sélectionnée en équipe

de Franche-Comté U13F pour participer dernièrement à un tournoi interligues en Alsace, regroupant également des équipes allemandes.

Fortes d'une école de qualité, les dirigeants espèrent renforcer leur effectif actuel en recrutant de jeunes filles nées entre 2002 et 2005, qui souhaitent jouer entre filles ou simplement découvrir le football féminin.

Côté garçons, il n'y aura pas de gros changements, le staff reste mobilisé et les équipes jeunes évolueront sous l'appellation de l'AS-Rougegoutte. Là aussi, un renfort dans toutes les catégories d'âge est envisagé. Pour cela le club recrute des joueurs même débutants.

Se renseigner par téléphone au 03.84.27.12.77. ou par mail : rougegoutte.foot@orange.fr

## Sermamagny Cession et acquisition de terrains

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont pris les décisions suivantes.

Serge Gremillot (adjoint au maire) a été désigné en qualité de délégué chargé de représenter la commune de Sermamagny au sein de l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort.

A l'unanimité des conseillers :

- La cession d'un terrain cadastré AB n° 64 faisant partie du domaine public communal à M. et Mme Heiligenstein. Cette parcelle est contiguë à leur terrain. Cependant, un découpage de la parcelle a été effectué pour permettre un accès à la Savoureuse. Cette cession de terrain nécessite un déclassement préalable du domaine communal public vers un reclassement dans le domaine communal privé. Le prix de vente est fixé à 50 € le m<sup>2</sup> suivant l'avis des Domaines.

- Acquisition pour l'euro symbolique de terrains cadastrés AD157 et AD 55 déjà entretenus par la commune.

Les frais d'acte s'élèvent à 150 €

- Décision modificative : le maire a informé le conseil que la commune doit restituer à la SCI les Vergers Cap la taxe d'aménagement suite à l'accord de permis de construire d'un montant de 3.602 €, les travaux n'ayant pas été réalisés.

- Shéron Linck et Julie Dijoux se verront attribuer une indemnité de stage.

- La maison Bardy sera mise à disposition pour des cours d'informatique destinés au plus de 60 ans. Les cours seront payants et la périodicité sera définie en fonction des besoins des participants.

Une convention sera proposée à la société « Mon compagnon informatique ».

Informations diverses : succès pour la commande groupée de fioul (26.000 litres) et pour la carte Avantages jeunes (49 réponses). Le camion d'outillage Saint-Etienne stationnera les dimanches 10 juillet, 11 septembre et 13 novembre sur la place du village.

## en images



► **Sermamagny.** - L'été est là les vacances scolaires approchent la fête de l'école qui clôture cette année scolaire à eu lieu mardi en fin d'après midi. Après son report pour mauvais temps, la fête de l'école s'est déroulée dans la cour, sous un soleil tant attendu. La culture amérindienne était à l'ordre du jour. Les enfants des sections de maternelle et du CP ont exécuté des danses et des chants amérindiens préparés au long de cette année scolaire devant des parents charmés et épatés.



► **Evette-Salbert.** - « Nous avons connu des événements tragiques dernièrement, et nous pensons que nous avons toutes et tous, parents, enseignants, équipe éducative, un rôle à jouer auprès des enfants » a souligné Catherine Lahabitant, directrice de l'école élémentaire avant de présenter le programme de la fête, mettant la diversité et les différentes cultures à l'honneur. Alors que les plus jeunes partaient au cœur de l'Afrique équatoriale, les moyens dansaient sur des airs américains et les grands visitaient le vieux continent. Samedi matin, à la salle polyvalente, les saynètes se sont enchaînées avec générosité et talent, suscitant beaucoup de joie et d'émotion auprès des familles venues nombreuses. Tel un hymne à la diversité, les enfants du cours élémentaire ont dansé le haka. D'autres s'exprimaient sur le respect de l'environnement et des milieux marins. Enfin, chaque écolier s'est vu remettre le livre écrit par tous les élèves de l'école avant de savourer un bon déjeuner.



► **Giromagny.** - Le 19<sup>e</sup> tournoi sportif inter-Ehpad s'est déroulé à la résidence Pierre-Bonnet de Belfort sous l'égide de Jacqueline Michel, vice-présidente élue du Coderpa (Comité départemental des retraités et personnes âgées) et Sophie Stepla, directrice. Depuis plusieurs mois, les participants de Saint-Joseph, Jocelyne Sarazin, Georgette Bathmann, Marie-Jeanne Demeusy, Pierre Huot, Jean Bietry et Henri Bonnin s'entraînaient avec leurs animateurs, Sophie et Stéphane. Ce tournoi annuel auquel participe depuis quelques années la résidence est très attendu de ses adeptes. La compétition, durant une matinée, a permis aux résidents, salariés et animateurs d'échanger autour huit épreuves. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive l'équipe de Giromagny s'est classée 2<sup>e</sup> et a été convoquée par la direction à un apéritif dînatoire. Le directeur, Gilles Castelein, a rappelé : « En quatre ans, avec trois podiums, on se rapproche de la première place ».

## ANNONCES LEGALES

francemarchés.com  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

1, rue de Morimont  
90000 Belfort

#### Avis de dépôt du projet de répartition SARLU P2J

Liquidation par jugement en date : 20 octobre 2015.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au greffe du tribunal de commerce. Le délai de réclamation est d'un mois conformément aux articles L 644-4 et R 644-2 du Code de commerce.

Fait à Belfort le 28 juin 2016  
Les greffiers associés  
L'un d'eux  
74882300

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

#### Jugements rendus à l'audience du 21 juin 2016

Confusion de patrimoine :  
- GIROUD Cécile et EIRL GIROUD Cécile - RM 53288963 - 49, rue Du Tilleul, 90150 Fontaine - Date de cessation des paiements : 1<sup>er</sup> février 2015.

Liquidateur : M<sup>e</sup> Flavien MARCHAL, Espace Vauban, boulevard Riche-lieu, 90000 Belfort.

Les créances sont à déclarer dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>

Conversion en liquidation judiciaire de :  
- MARINVEST (SARLU) - RCS Belfort 492 505 110 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - 2 Bis, avenue Jean-Moulin, Parc Technologique, 90000 Belfort.

Liquidateur : M<sup>e</sup> Flavien MARCHAL, Espace Vauban, boulevard Riche-lieu, 90000 Belfort.

- SARL PREVITALI AUGUSTE ET FILS (SARL) - RCS Belfort 351 624 531 - Travaux de revêtement des sols et des murs - 1, rue du Finage, 25450 Damprichard.

Administrateur : SELARL PHILIPPE JEANNEROT & ASSOCIES, 28, rue de la République, CP 16473, 25019 Besançon.

Liquidateur : SCP GUYON-DAVAL, représentée par M<sup>e</sup> Marie-Claude GUYON, 15, rue Louis-Loucheur, BP 266, 25205 Montbéliard.

- SIDEO (SAS) - RCS Belfort 491 950 390 - Activités des sociétés holding - 10, Grande Rue, 25150 Vermandans.

Liquidateur : SCP GUYON-DAVAL, représentée par M<sup>e</sup> Marie-Claude GUYON, 15, rue Louis-Loucheur, BP 266, 25205 Montbéliard.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

#### Jugements rendus à l'audience du 21 juin 2016

Ouverture de redressement judiciaire de :  
- LACHERAY JEAN-FRANCOIS - RCS Belfort 503 274 474 - Restauration traditionnelle - la Papeterie, 25310 Clay - Date de cessation des paiements : 30 avril 2016.

Mandataire judiciaire : SCP GUYON-DAVAL, représentée par M<sup>e</sup> Marie-Claude GUYON, 15, rue Louis-Loucheur, BP 266, 25205 Montbéliard.

Les créances sont à déclarer dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>

Ouverture de liquidation judiciaire de :

- L'EUROPAIN (SARL) - RCS Belfort 498 614 221 - boulangerie-pâtisserie - 228, avenue Jean-Jaurès, 90000 Belfort - Date de cessation des paiements : 1<sup>er</sup> juin 2016 ;

- SIAM INDUSTRIE AERO (SASU) - RCS Belfort 534 869 359 - Analyses, essais et inspections techniques - 25, rue Marcel-Pangon, Techn'hom 5 - Pôle Artisanal, 90300 Cravanche - Date de cessation des paiements : 30 avril 2016 ;

- CIELO-CONCEPT (SARL) - RCS Belfort 752 145 490 - Fabrication d'autres machines spécialisées - 5, rue Sur la Goutte, 90340 Chèvremont - Date de cessation des paiements : 1<sup>er</sup> février 2016 ;

- EVO IMMOBILIER (SARL) - RCS Belfort 527 836 829 - Promotion im-

mobilière de logements - 65, rue de Gaulle, 90700 Châtenois-les-Forges - Date de cessation des paiements : 31 juillet 2015.

Liquidateur : M<sup>e</sup> Flavien MARCHAL, Espace Vauban, boulevard Riche-lieu, 90000 Belfort.

Les créances sont à déclarer dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

1, rue de Morimont  
90000 Belfort

#### Avis de dépôt du projet de répartition SAS AIREXPOS

Liquidation par jugement en date : 2 juin 2015.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au greffe du tribunal de commerce. Le délai de réclamation est d'un mois conformément aux articles L 644-4 et R 644-2 du Code de commerce.

Fait à Belfort le 28 juin 2016  
Les greffiers associés  
L'un d'eux  
74882190

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

#### Jugements rendus à l'audience du 29 mars 2016

Interdiction de gérer de :  
- Yusuf OZEN en sa qualité de gérant de la SARLU STYLE TP - RCS Belfort n° 532 068 988, 48, avenue d'Altkirch, 90000 Belfort - Durée : 10 ans ;

- Mahmut SIMSEK en sa qualité de gérant de la SARL CSM - RCS Belfort 795 358 688, 9, boulevard Maurice-Foglia, 25400 Audincourt - Durée : 5 ans ;

- Ozlem ERSOY en sa qualité de gérante de la SARL TRANSPORTS ET68 - RCS Belfort 800 610 214, 1, rue du 21-Novembre, 90400 Danjoutin - Durée : 5 ans ;

- Yasin EKINCI en sa qualité de gérant de la SARL S-TAR - RCS Belfort 523 929 644, 15 bis, rue Aristide-Briand, 90000 Belfort - Durée : 5 ans.

Facilite personnelle de :  
- Osman ERSOY en sa qualité de gérant de fait de la SARL TRANSPORTS ET68 - RCS Belfort n° 800 610 214, 1, rue du 21-Novembre, 90400 Danjoutin - Durée : 10 ans.

L'habitat, projets de vie  
**Néolia**  
Action Logement  
**VALENTIGNEY**  
13 et 15, rue du Natetre  
Néolia vend 2 immeubles de 3 étages comprenant 26 logements et 14 garages (DPE : de D à E).  
• 3 T2 (environ 50 m<sup>2</sup>) à partir de : **38.000 €\***   
• 9 T3 (environ 58 m<sup>2</sup>) à partir de : **51.250 €\***   
• 11 T4 (environ 80 m<sup>2</sup>) à partir de : **60.500 €\***   
• 3 T5 (environ 100 m<sup>2</sup>) à partir de : **68.000 €\***   
Garage : **5.000 € l'unité**  
Vente réservée aux locataires de logements Néolia du Doubs jusqu'au 31 août 2016  
Contact : **03.81.98.61.57**  
\* Tarifs réservés aux locataires de logements Néolia du Doubs jusqu'au 31 août 2016

L'habitat, projets de vie  
**Néolia**  
Action Logement  
**GRAND CHARMONT**  
29, rue Des-Grands-Bois  
Néolia vend maison individuelle T5 de 155 m<sup>2</sup> dont 68 m<sup>2</sup> aménagés en sous-sol (DPE : E 257) avec terrain de 557 m<sup>2</sup> et garage  
**PRIX : 115.000 €\***   
Vente réservée aux locataires de logements Néolia du Doubs jusqu'au 31 août 2016  
Contact : **03.81.98.61.57**  
\* Tarif réservé aux locataires de logements Néolia du Doubs jusqu'au 31 août 2016

L'habitat, projets de vie  
**Néolia**  
Action Logement  
**AUDINCOURT**  
113, rue de Seloncourt  
Néolia vend 12 appartements en copropriété : 4 T2 de 37 m<sup>2</sup>, 4 T3 de 51 m<sup>2</sup> et 4 T4 de 65 m<sup>2</sup> (DPE : de C à E).  
- T2 à partir de **37.750 €\***   
- T3 à partir de **44.850 €\***   
- T4 à partir de **53.950 €\***   
Vente réservée aux locataires de logements Néolia du Doubs jusqu'au 31 août 2016  
Contact : **03.81.98.61.57**  
\* Tarifs réservés aux locataires de logements Néolia du Doubs jusqu'au 31 août 2016

Habitat 70  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (EXTRAIT)**  
**ACCORD-CADRE DE FOURNITURE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE**  
Habitat 70 (OPH) lance une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 pour un accord-cadre : « Fourniture de matériel électrique ».  
Avis complet sur [www.habitat70.fr](http://www.habitat70.fr)  
Dossier de consultation disponible sur : [www.habitat70.fr](http://www.habitat70.fr) et [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

L'EST REPUBLICAIN  
**Offrez lui le journal du jour de sa naissance !**  
Ou de tout autre événement marquant...  
Copie possible pour les journaux parus à partir de 1889, sauf période du 15 juin 1940 au 7 octobre 1944 et jours de non parution.  
Edition du Doubs, à partir de mai 1951.  
Selon votre choix : reproduction sur papier ivoire 80 g ou format numérique PDF  
La qualité de reproduction de votre copie ou du fichier numérique dépend de l'état de l'archive papier du journal ou du microfilm.  
Pour tous renseignements contactez le **03 83 59 08 94**

Annonces légales  
**Vos envois très simplifiés !**  
► Une seule adresse mail : [lerlegales@estrepublikain.fr](mailto:lerlegales@estrepublikain.fr)  
► Un seul numéro de téléphone : 03 83 59 09 32  
► Un seul numéro de fax : 03 83 59 80 15  
► Des conseillers à votre disposition pour la présentation de votre texte et l'établissement d'un devis.